



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Maison Départementale des Alpes de l'Isère 11 Avril 2021

### Sont présents :

Membres élus : Ludovic BARTHELEMY, Colette BARTHELEMY, Raymonde CLAVEL, Marie-Thérèse COQUAND, Patrick DOLCI, Roger MOREL, Cathy RIBOT, René VACHER.

Membres de Droit : Jean-Remy OUGIER, Maire de Besse, Pierre-Henry PEYRET, Chef du Secteur Oisans-Valbonnais du Parc National des Ecrins, Gilles STRAPPAZON, Conseiller Départemental de l'Isère.

### Sont excusés :

Cédric BARTHELEMY, Sandrine BARTHELEMY, Marie-Claude PIGNATARO, Jean-Michel ROUX, Marcel ROUX.

### Sont absents :

Laurent MOYNIER, Christian TROUILLARD, Bruno CARAGUEL, Raymond HUSTACHE.

Pour cause de crise sanitaire le Conseil d'Administration a eu lieu en visio-conférence, Patrick DOLCI remercie les personnes présentes.

### **1 - POINT FINANCIER**

Raymonde CLAVEL présente le résultat 2020 de l'exercice qui est en équilibre, et restons en attente du résultat définitif de l'expert-comptable.

Tous les partenaires financiers ont joué le jeu, la totalité des subventions nous sont parvenues et nous avons obtenu une subvention supplémentaire du département pour cause de COVID, d'environ 1600€.

Trésorerie : Gros problèmes dus à l'absence de versement du 3ème acompte du programme LEADER, correspondant à 25K€.

Gilles STRAPPAZON propose d'intervenir auprès des autorités responsables pour faire accélérer le versement. Suite à ce retard tous les investissements sont suspendus.

### **2 - POINT SUR LES ADHESIONS**

Colette BARTHELEMY indique que les adhésions 2020 ont baissé par rapport à 2019. 132 Adhérents en 2019 – 104 Adhérents en 2020 ce qui représente une baisse de 21 %.

### **3 - PROJET DE BUDGET 2021**

Patrick DOLCI présente le projet de budget 2021.

Pour 2021 aucune augmentation de subvention n'est prévue.

Dépenses en hausse suite à l'affaire SAINT PIERRE et au mois supplémentaire de Benjamin THIBAUT.

A ce jour nous accusons un déficit d'environ 2600 euros.

Jean-Rémy OUGIER et Gilles STRAPPAZZON proposent de faire un courrier demandant une aide supplémentaire auprès de la commune et du département afin d'équilibrer les comptes.

Nous avons une dépense importante au niveau de l'électricité et de l'imprimante reversée à la commune correspondant à 7000€.

Ces frais importants d'électricité s'expliquent par un report de paiement de 2019 sur 2020.(1800 euros) et la location du photocopieur (2000 euros).

S'agissant d'un bâtiment communal, peut-être prévoir des investissements pour faire baisser cette note.

### **4 – DEPART Benjamin THIBAUT**

Patrick DOLCI annonce le départ de Benjamin THIBAUT qui nous a informés tardivement, ce qui nous a conduits à lancer une offre d'emploi dans la précipitation.

Le bureau a rencontré 3 candidats et c'est Alexandre SZYMCZAK qui a été retenu.

A ce jour, il n'est pas accompagnateur moyenne montagne, ce qui modifie notre stratégie, et nous oblige de prendre un accompagnateur extérieur pour les sorties en alpages, et un poste saisonnier d'hôte ou d'hôtesse de vente et d'accueil, pour les mois de Juillet et août, avec un temps partiel de 24H par semaine. Une offre d'emploi a été lancée, plusieurs demandes nous sont parvenues, et le choix de la personne se fera fin avril.

Benjamin sera en duo avec Alexandre SZYMCZAK durant le mois de mai 2021 pour passer les consignes.

### **5 – ORGANISATION**

- la MDA à été contactée avec le PNE, les OT, et la FAI pour participer à une étude sur la localisation des chiens de protections, ce qui est en accord avec le sujet du stage de notre stagiaire.
- Durant l'été la MDA organisera chaque mardi et jeudi une sortie en alpages avec un accompagnateur, plus précisément du 14 juillet au 15 août, avant et après cette période, une seule sortie par semaine sera organisée.  
Ces sorties en alpages seront élargies à la connaissance et à la rencontre des vautours.
- Le prix de la sortie est fixé à 30€ pour les adultes et 15 € pour les enfants jusqu'à 12 ans  
Le tarif famille est supprimé.
- Concernant les sorties OISANS pas de modification.
- L'entrée au musée sera libre cette année, la décision de gratuité sera revue pour 2022 en fonction des résultats.
- Les tarifs d'adhésions, de visite guidée, de festival du film sont inchangés seul le montant de l'adhésion pour les autres associations a été fixé à 50 €.

- Du fait de l'entrée libre au musée pour tout le monde, les avantages ajoutés pour les adhérents sont l'accès au festival du film gratuit et la création d'une carte de fidélité, avec remise sur les produits de la boutique, il reste à définir les modalités exactes.
- René VACHER présente la création de sentier à thème avec informations par QR code, et suivra ce dossier en collaboration avec Alexandre pour la modification de notre site et la création des QR codes.

La commune financera un nouveau flyer des sentiers de randonnées, plus particulièrement sur la Quarlie, ainsi que la fourniture de jalon.

Une journée de mise en place sera programmée fin de printemps.

- Le Conseil d'Administration propose d'arrêter la Gazette, et plutôt se concentrer sur un flyer.
- Après le versement LEADER, envisager la réorganisation du musée Histoire du Ferrand, ainsi que l'occupation de la salle de cinéma et réaliser une étude pour définir les aménagements possibles, et mesurer le coût des investissements ainsi que de possibles subventions.

## **6 – RENOUELEMENT MEMBRES ELUS**

Suite à la pandémie il n'a pas été possible de faire une Assemblée Générale en 2020.

L'assemblée Générale 2021 est programmée pour cette été si les conditions le permettent.

De ce fait, 7 personnes sont sortantes, 3 pour 2020 et 4 pour 2021.

Les élections se feront pour les deux années, les personnes concernées pour 2020 seront élues pour 2 ans, et celles pour 2021 seront élues pour 3 ans.

Patrick DOLCI invite les membres du Conseil d'Administration à se positionner avant l'Assemblée Générale afin de pouvoir s'organiser.

Fin de la réunion à 12h15